Image not found or type unknown

J'ai demandé le divorce et partage immobilier

Par **Marie_jesus**, le **23/05/2016** à **20:07**

Bonjour,

Moi, je ne veux pas garder la maison.

N.B: mon mari et moi avions pris un crédit sur 12ans pour construire notre maison.

Comment se fait le partage immobilier?

Et voici ce que mon avocat à écrire dans la requête de divorce:

-Mr aura la jouissance à titre onéreux du domicile conjugal qui est un bien commun.

-Accorder à Mme un délai de 3 mois pour quitter le domicile conjugal.

-Mettre à la charge de Mr à titre définitif le crédit immobilier afférant à l'immeuble souscrit auprès de la banque dont le mensualité de remboursement s'élève à....

-Dire qu'il y aura lieu à compensation entre le remboursement du crédit immobilier par l'époux et l'indemnité d'occupation due par ce dernier.

Qu'est-ce que cela veut dire car je n'ai rien compris?

Merci pour vos réponses et vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés